

**Compte-Rendu du Conseil d'école n°1 – vendredi 14 Octobre 2016**  
**Année scolaire 2016/2017**  
**ECOLE ELEMENTAIRE EMILE POTTIER - GALLARDON**

Personnes présentes :

Équipe éducative :

Mr Bourhis, Mmes Bornes, Caillière, Chazottes, Glavier, Lê quang, Lochon, Ozange, Périer, Sonneville, Toupance, Vériot, les enseignants ;

Mme Gély responsable BCD

Élus municipaux :

Mr Marie, maire

Mme Doucet, adjointe aux affaires scolaires et vice-présidente du Sivos

Représentants des parents d'élèves : Mmes Hours, Lefèvre, Fucks, Massin, Hulin, Le Torriellec,

Personnes excusées : Mme Férant, IEN, Mr Lemoine, Sivos, Mr Barat, membre du Rased, Mme de Gentile enseignante, Mmes Tauveron, Chanu, Apreleff et Bouquet, M. Bouquet parents élus.

Ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Rappel du règlement interne du Conseil d'école
- Rentrée 2016 : Présentation des effectifs – Présentation du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté – Enseignement des langues – Intervenants extérieurs
- Règlement intérieur de l'école
- Réunions d'information dans les classes
- Projet d'école
- Sécurité – PPMS
- Projets de classes et sorties scolaires
- Présentation des comptes de la Coopérative scolaire (année 2015-2016)
- Travaux
- Questions diverses

**1.Présentation des membres du conseil d'école**

Présentation des représentants des parents d'élèves élus depuis le vendredi 7 octobre. Mme Glavier remercie les parents d'avoir participé à la tenue du bureau de vote.

Chaque parent avait une voix. Il y a eu 176 votants soit 40,5 % de participation (49% en 2015).

Une seule liste cette année, 11 candidats, 11 titulaires élus.

**2. Règlement interne du Conseil d'école**

Mme Glavier rappelle le règlement interne du Conseil d'école.

Le conseil d'école comprend le directeur de l'école, qui en est le président, les Maires, des conseillers municipaux, un représentant du Réseau d'Aide, les représentants des parents d'élèves, qui forment le comité des parents, le Délégué Départemental de l'Education Nationale, qui établit un lien entre les municipalités, les enseignants et la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale). L'I.E.N. de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Les attributions du conseil :

Sur proposition du directeur, il vote le règlement de l'école et les modalités de vote de ce règlement.

Il donne son avis sur le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques pour réaliser les objectifs nationaux, l'accueil des enfants handicapés, la restauration scolaire, l'hygiène, la protection et la sécurité scolaire et périscolaire. Il adopte le projet d'école.

Il est informé du matériel, des aides spécifiques et des réunions de rentrée.

**3.Rentrée 2016 : Présentation des effectifs - Présentation du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté – Enseignement des langues - Intervenants extérieurs**

Ouverture d'une 11<sup>ème</sup> classe, **à titre provisoire**, annoncée le 30 août.

Madame Glavier et Monsieur Marie, maire de la commune, ont sollicité un entretien, le 4 juillet dernier, auprès de madame Férant, l'Inspectrice de la circonscription.

CP : Mme Bornes : 24 élèves

Mme Vériot : 24 élèves

CP-CE1 Mme Chazottes : 20 élèves

CE1 : Mme Périer : 24 élèves

CE1-CE2 : Mmes Lochon et Sonnevillle : 20 élèves

CE2 : Mmes Denize et Lochon: 24 élèves

CE2 : Mme Ozange : 24 élèves

CM1 : Mr Bourhis : 26 élèves

Mme Toupance : 25 élèves

CM2 : Mmes de Gentile/Mme Glavier : 29 élèves

Mme Lê quang : 29 élèves

Soient **269** élèves au 1<sup>er</sup> septembre, pour 11 classes.

Madame Denize est en congé maternité, elle est actuellement remplacée par madame Caillière, nouvelle enseignante titulaire remplaçante rattachée à l'école.

Dans l'école, nous accueillons Mmes Dubois et Jacomy, Auxiliaires de Vie Scolaire. Mme Gautier est aide à la direction d'école.

### Présentation du RASED et de ses missions.

Le Rased est composé d'une psychologue, d'un maître E . Le poste de maître E est occupé par Mr Barat.

### Enseignement des langues vivantes.

Pour la 4<sup>e</sup> année, l'enseignement de l'anglais est assuré depuis le CP dans l'école.

Chaque enseignant assure l'enseignement dans sa classe. Mr Bourhis l'assure dans les 2 classes de CM1.

Evaluation nationale des ce2 : Elles ont eu lieu du 19 au 23 septembre, une restitution des résultats aux parents est en cours (réunion plénière ou entretiens individuels).

Benevlu School : Comme annoncé aux réunions de rentrée, un accord entre la DSDEN et Eure et Loir Numérique permet, cette année, à toutes les écoles d'Eure et Loir de disposer d'un Environnement Numérique de Travail (ENT). Les parents et les élèves recevront leurs identifiants et codes de connexion avant les vacances. Il y aura deux niveaux d'information : école et classe de son enfant. Chaque enseignant est libre de mettre en place, dans sa classe, une ou plusieurs applications de son choix. Il a été demandé aux familles ne disposant pas d'ordinateur, de connexion internet ou étant dans l'impossibilité de s'informer de se signaler afin que les informations leur soient transmises comme précédemment via le cahier de liaison.

LSU : le Livret Scolaire Unique est mis en place dans toutes les écoles cette année. Il suivra chaque élève de son entrée au CP à la fin de la 3<sup>ème</sup>. Différent du livret scolaire « traditionnel » papier, il sera consultable en ligne. Une lettre d'information du Directeur Académique a été diffusée aux parents dans les cahiers de liaison début octobre. Notre école a choisi, au moins pour cette année, une validation des compétences par semestre. Une information sera faite aux parents en novembre ou décembre.

### Intervenants extérieurs :

Mr Joris Delhomme (les mardi et vendredi) et Mr Martial Razanajato (le lundi) de Profession Sport interviennent auprès des élèves trois après-midi par semaine. Mme Gély, responsable de la BCD, intervient sous la responsabilité des enseignants auprès des élèves. Ces trois intervenants sont rémunérés par la mairie.

### 4.Règlement intérieur :

Madame Vériot procède à la lecture du règlement interne de l'école.

Celui-ci est reconduit par un vote à l'unanimité.

### 5. Réunions d'information des parents d'élèves de chaque classe :

Lundi 19 septembre : CM1 Mr Bourhis

Mardi 20 septembre : CE2 Mmes Denize et Lochon, CM1 Mme Toupance

Jeudi 22 septembre : CM2 Mme Lê quang

Vendredi 23 septembre : CP-CE1 Mme Chazottes

Lundi 26 septembre : CE2 Mme Ozange

Mardi 27 septembre : CP Mme Bornes, CP Mme Vériot

Jeudi 29 septembre : CM2 Mmes de Gentile et Glavier

Vendredi 30 septembre :CE1 Mme Périer, CE1-CE2 Mmes Lochon et Sonnevillle

### 6. Projet d'école :

Récrit l'an dernier, il a été validé par l'Inspection et doit être présenté et adopté en Conseil d'Ecole.

Lecture du projet d'école par Madame Lê quang.

Les trois axes de ce projet sont : la citoyenneté, l'autonomie et la responsabilisation et l'école du numérique.

Le projet est adopté à l'unanimité.

## 7. Sécurité et PPMS :

Comme annoncé lors des réunions de rentrée, un exercice de sécurité avec un scénario attentat / intrusion sera réalisé à l'école avant les congés de Toussaint. La présentation faite aux parents avait pour but de les informer et de les rassurer. Les enfants, du CP au CM2, seront entraînés régulièrement à ces exercices, qui seront adaptés à leur âge.

Les exercices concernant les PPMS (confinement) deviennent désormais trimestriels, au même titre que les exercices évacuation incendie. Celui-ci s'est déroulé le jeudi 8 septembre.

Les parents élus se voient remettre le « guide des parents ».

## 8. Projets de classe et sorties année 2016-2017

■Photographie : Il est passé sur deux journées les 13 et 14 octobre. Les photos seront livrées après les congés de Toussaint.

■La BCD : Chaque classe se rend à la BCD chaque semaine. Chaque classe dispose d'un créneau informatique.

■EPS : La Mairie a reconduit, cette année encore, la prise en charge d'un intervenant extérieur ainsi que les rotations de bus école/gymnase.

Chaque classe se rend donc, une fois par semaine, en bus pour la pratique du sport au gymnase, au dojo ou au stade. Comme l'an dernier, nous n'avons pas accès au stade le vendredi après-midi, donc les CM sont susceptibles de se rendre au stade de la Voirie à pieds.

■Rencontre inter-classes : Entre les classes de CM1 le vendredi 14 octobre au gymnase pour des jeux collectifs.

■Liaison école-collège : Le cross du collège a eu lieu le vendredi 14 octobre, les 2 classes de CM2 s'y sont rendues.

Plusieurs enseignants de Cours Moyen se rendront à un stage interdegré avec les enseignants de 6è le 22 novembre, ils seront remplacés. Ce même jour, aura lieu le Conseil école-collège et la liaison cm2-6<sup>ème</sup>.

■Projet Développement Durable : Dans le cadre de la semaine du climat, la classe de cm2 de mesdames Glavier et de Gentile a mis en place son projet : notamment le tri des papiers au sein de l'école.

■Semaine du goût :

Les CM2 de Mmes Glavier / de Gentile ont pu goûter des produits anglais ou américains dans le cadre du cours de langue (lemon curd, peanut butter, crumpets, shortbreads, ...), la classe de Mme Lê quang a fait des pancakes.

■Concours Kangourou : Mr Bourhis a inscrit sa classe de CM1.

■Challenge d'orthographe. Les classes de CM2 participeront au Challenge d'orthographe organisé par le département.

■Ecolire : La classe de cm2 de Mme Lê quang est inscrite au dispositif Ecolire. Thème : Mort De Lire

■Projet Apprendre à Porter Secours (APS) : Comme l'an dernier, avec le SDIS 28 (pompiers), les cm2 mèneront un projet de secourisme. Trois interventions d'un pompier professionnel à l'école sont prévues sur décembre et janvier.

■Classe découverte : Il y a un projet de classe transplantée avec nuitées au CRJS de Chartres, avec une thématique Histoire / EPS pour les 2 classes de CM2 en fin d'année.

■Musique à l'école. Les classes de CM1 bénéficieront de l'intervention d'un musicien professionnel pour 25 heures à compter de mi-décembre.

■Ecole et Cinéma : Les classes de CP de mesdames Vériot et Bornes sont inscrites à ce projet : les élèves se rendront aux Prairiales à Epernon chaque trimestre pour assister à un film. Ils ont vu « le roi et l'oiseau » mercredi 12 octobre.

■Rencontres en chantant : Les 11 classes de l'école se sont portées candidates à ce projet départemental. Nous sommes en attente d'une confirmation. La finalité de ce projet d'éducation musicale est la présentation d'un spectacle, en fin d'année, aux familles, aux Prairiales à Epernon.

■Spectacle de Noël : Cette année, la coopérative scolaire offrira un spectacle de magie aux élèves. Il y aura deux séances, matin et après-midi, à la salle polyvalente, le 9 décembre.

■Sorties prévues : Les cm1 se rendront à Chateaudun au musée des Sciences Naturelles (dans le cadre du programme de sciences) le 5 décembre et le 6 janvier à Chartres au Centre International du Vitrail (dans le cadre du cours d'Histoire – Moyen Age).

La classe de ce2 de madame Ozange se rendra à la bibliothèque municipale en novembre pour effectuer un travail de recherche documentaire.

Tous les CE1 et les CP de madame Chazottes se rendront au théâtre du Portail Sud à Chartres pour voir la pièce « le chat botté » le 12 janvier.

### **9. Présentation des comptes de la coopérative scolaire.**

Recettes principales : subvention de la mairie, cotisations des familles, photos, dons des associations de parents.

Dépenses principales : classe transplantée des CM2, activités éducatives : sorties scolaires (car, entrées...), spectacle, intervenant extérieur (musique), achats BCD, petits achats pour les classes (travaux manuels, livres de classe,...), achat de petits matériels (informatique, EPS, ...).

**L'équipe enseignante remercie la FCPE et les parents élus PERLE d'avoir organisé différentes actions sur l'année 2015-2016 qui ont rapporté des fonds à la coopérative scolaire ( bourse aux jouets, vide dressing, mugs....).**

### **10. Travaux**

Travaux de l'été : une partie du couloir du RDC a été repeinte, cela sera terminé aux congés de Toussaint.  
Les marelles de la cour du haut ont été également repeintes.

Monsieur le Maire intervient pour réaffirmer la poursuite des travaux de réfection des classes pendant les vacances.

### **11. Questions diverses.**

#### **Serait-il possible qu' un compte rendu soit fait par les enseignants aux parents qui n'ont pas pu assister à la réunion de rentrée ?**

Il n'y a aucune obligation officielle. Notre interrogation est la suivante : la systématisation de ce compte-rendu entrainerait-elle une moindre participation à ces réunions ? De plus, la réunion de rentrée est un moment de rencontres et un premier contact avec l'enseignant de leur enfant. Nous souhaitons laisser la liberté à chaque enseignant de diffuser ou non un compte-rendu. Nous comptons sur les parents élus pour inciter les parents à venir aux réunions.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19h40.